

JURIS-MONT-BLANC

C A B I N E T  A V O C A T S

BARREAU DE BONNEVILLE

21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES

tél. : 04.50.96.15.74 – jurismontblanc@jurismontblanc.com

Vente aux enchères publiques en 3 lots :

- **Un parking dans un ensemble immobilier dénommé « Maison Currel », sis 14, route de Cusin – 246, Route du Rosay – 74700 SALLANCHES**
- **Un plateau brut avec terrasse à aménager, avec une cave, dans un ensemble immobilier dénommé « Les Arts et Métiers », sis 7, Place Saint Jacques, 74700 SALLANCHES**
 - **deux plateaux bruts à aménager, avec une cave, dans un ensemble immobilier dénommé « Les Arts et Métiers », sis 7, Place Saint Jacques, 74700 SALLANCHES**

Fixée au jeudi 24/8/2023 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130), Palais de Justice, 18, Quai du Parquet

A la requête de l'étude de Maître Roger CHATEL-LOUROZ, Mandataire Judiciaire, sous administration provisoire de Me Pascal GUIGON désigné selon Ordonnance du 31/1/2022, demeurant 6, Rue René Blanc, 74100 ANNEMASSE, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de la SARL STEVE COLLEY HOMES, selon jugement du Tribunal de Commerce d'ANNECY du 21/09/2016, ayant pour Avocat constitué la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa co-gérante,

DESIGNATION DES BIENS :

Lot n°1 de la vente : dans l'ensemble immobilier situé à SALLANCHES (74700), 14, Route de Cusin, 246 Route du Rosay - dénommé « Maison Currel », y cadastré Section A n° 4129, **le lot n°104** (un parking dans le bâtiment HABITATION, situé 1^{er} emplacement gauche en entrant dans l'aire de circulation avec les 15/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales)

Lot n°2 de la vente : dans l'ensemble immobilier situé à SALLANCHES (74700), 7, Place Saint Jacques - dénommé « Les Arts et Métiers », y cadastré Section A n° 5392, **les lots n° 2** (cave située au bas des escaliers 1^{ère} porte à gauche avec les 7/10.030^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales ; il existe un placard technique auquel on accède par cette cave, ce lot doit donc laisser l'accès au placard technique) et **n°14** (un plateau brut à aménager situé en 4^{ème} porte en montant par l'escalier commun avec une terrasse avec les 1311/10.030^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales)

Lot n°3 de la vente : dans l'ensemble immobilier situé à SALLANCHES (74700), 7, Place Saint Jacques - dénommé « Les Arts et Métiers », y cadastré Section A n° 5392, **les lots n°25** (un plateau brut à aménager en appartement situé en 9^{ème} porte en montant par l'escalier commun avec les 186/10.030^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales), **n°20** (un plateau brut à aménager en partie d'appartement occupant la partie est du niveau avec les 218/10.030^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales) et **n°3** (une cave située au bas des escaliers porte au fond à gauche avec les 7/10.030^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales)

le tout décrit dans le PV descriptif avec dossier de diagnostics joint dressé par la SAS SAGE et Associés, Commissaire de Justice, le 7/4/2023, annexé au cahier des conditions de la vente, déposé le 3/5/2023 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) sous le n°23/00723, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : le vendredi 21/7/2023 de 14h à 15h par le Ministère de la SAS SAGE et Associés susvisée

MISE A PRIX :

1^{er} lot de la vente : 1.000,00 € (*MILLE EUROS*)

2^{ème} lot de la vente : 150.000,00 € (*CENT CINQUANTE MILLE EUROS*), avec faculté de baisse d'un quart à défaut d'enchérisseurs,

3^{ème} lot de la vente : 90.000,00 € (*QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS*), avec faculté de baisse d'un quart à défaut d'enchérisseurs,

OCCUPATION : il résulte du PV descriptif du 7/4/2023 que les biens sont libres de toute occupation.

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – Au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 –SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat – tél. : 04.50.96.15.74

Fait et rédigé à CLUSES, le 26/6/2023

Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. ABAD-PERNOLLET